

De Chantilly à La Part-Dieu

La collection jésuite des Fontaines, trois ans après

Le transfert de la bibliothèque jésuite des Fontaines à la bibliothèque municipale de Lyon, il y a trois ans, a été un événement marquant, non seulement pour les deux établissements, mais pour l'ensemble du monde des bibliothèques et de la recherche. Le déménagement de 500 000 documents d'un lieu à un autre est déjà en soi exceptionnel, mais ce phénomène est encore accentué par les caractéristiques de chacun des protagonistes : au départ, une bibliothèque privée, détenue par un ordre religieux, la Compagnie de Jésus, destinée aux chercheurs ; à l'arrivée, une bibliothèque publique, gérée par une collectivité locale et ouverte à un public diversifié.

Pierre Guinard

Bibliothèque municipale de Lyon
pguinard@bm-lyon.fr

Comment la greffe a-t-elle pris ? Le changement de lieu et de statut a-t-il changé la nature de cet ensemble documentaire et patrimonial ? De nouvelles pratiques chez les usagers apparaissent-elles ? Le temps d'un premier bilan est venu. Après avoir rappelé les conditions dans lesquelles le transfert s'est opéré, nous examinerons la collection et son évolution depuis trois ans avant d'évoquer les perspectives.

Les conditions du transfert

La bibliothèque des Fontaines appartient « à la catégorie des bibliothèques spécialisées en sciences religieuses et philosophiques, mais elle déborde largement cette classification un peu trop réductrice¹ ». Si le noyau est constitué d'ouvrages de

sciences religieuses, bibliques et théologiques, avec des collections notamment remarquables pour la patristique, l'Écriture sainte et la spiritualité, les collections d'histoire de l'art, de géographie, d'histoire, de philosophie et de littérature donnent un aspect encyclopédique à l'ensemble. Il est complété par une riche collection de périodiques depuis le XVII^e siècle, par un fonds iconographique à thèmes religieux et un fonds chinois. Au-delà de quelques documents exceptionnels, l'intérêt de la collection réside dans la cohérence documentaire qui vise en premier lieu à fournir à ses utilisateurs des instruments de travail diversifiés, mêlant éditions anciennes et récentes qui se côtoient sur les rayons².

En 1997, la Compagnie de Jésus est contrainte de fermer le centre culturel des Fontaines, près de Chantilly,

* Le présent article doit beaucoup aux observations et aux données fournies par Hélène Frachon, Nicole Girardot et Marc Michalet (Bibliothèque municipale de Lyon) que je remercie chaleureusement.

1. Jacqueline Diot, « Chantilly : la bibliothèque des Fontaines », *Patrimoine des bibliothèques de France : un guide des régions. II. Nord-Pas-de-Calais, Picardie*, Paris, Payot, 1995, p. 78.

2. Jean-Baptiste Dumortier, s.j., « La Bibliothèque des jésuites de Chantilly », *Revue française d'histoire du livre*, nouvelle série, n° 33, octobre-novembre-décembre 1981, p. 635-659.

Archiviste-paléographe, **Pierre Guinard** a dirigé la bibliothèque centrale de prêt du Territoire de Belfort avant de devenir le responsable du département du fonds ancien de la bibliothèque municipale de Lyon. Il a publié plusieurs articles sur les pratiques et collections patrimoniales dans des revues professionnelles et spécialisées (BBF, Bulletin du bibliophile, Gryphe et Théophilon).

mais les responsables jésuites ont le souhait de continuer à faire vivre la bibliothèque qui y est installée depuis 1951 en lui trouvant un nouveau lieu d'accueil. Avisée de cette décision, la bibliothèque municipale de Lyon dépose un dossier de candidature en janvier 1998. Le choix se porte sur elle en juin et, le conseil municipal de Lyon ayant voté le 6 juillet à l'unanimité le rapport entérinant cette démarche, la convention est signée le 20 octobre 1998. Le contenu comme les signataires de celle-ci sont révélateurs des choix opérés et du développement espéré.

Outre l'Aderly (Association pour le développement économique de la région lyonnaise), la convention est signée par la Province de France de la Compagnie de Jésus, la ville de Lyon et le Pôle universitaire lyonnais (Pul)³. La Compagnie s'engage pour un prêt à usage valable jusqu'au 31 décembre 2049⁴. Le contrat est renouvelable ensuite par tacite reconduction par périodes de 20 ans. La ville de Lyon s'engage à accueillir la collection dans le silo de la bibliothèque municipale de La Part-Dieu, à respecter l'identité de la collection en lui conférant une unité physique et en conservant son classement thématique, à en assurer l'inventaire, à procéder à l'informatisation du catalogue, à mettre à disposition de la collection toute la

logistique de la bibliothèque pour l'entretien, la conservation, la communication et la valorisation. La Ville s'engage en outre à prendre en charge le déménagement, à prévoir un budget de fonctionnement (fixé à 300 000 F pour 1999) pour assurer la poursuite des abonnements et des acquisitions, et à créer un poste d'as-

La collection des Fontaines est aujourd'hui une partie d'un vaste ensemble, riche de 2,2 millions de documents destinés à un public varié

sistant qualifié du patrimoine. Le Pul s'engage de son côté à mettre à disposition un poste de conservateur et à développer des actions de recherche autour de la collection. Un conseil scientifique réunissant les partenaires est mis en place pour suivre l'évolution de la collection.

Trois raisons principales expliquent le choix lyonnais :

1. La tradition jésuite, vivace à Lyon et marquante sur les plans théologique ou scientifique – pensons dans ce domaine à l'Institut des Sources chrétiennes –, touche aussi la bibliothèque municipale dont le noyau des collections est constitué par la bibliothèque du collège de la Trinité, tenue par les jésuites de 1565 à 1762 et que la municipalité ouvrit au public en 1765.
2. La capacité de la bibliothèque de La Part-Dieu à accueillir rapidement et dans de bonnes conditions de conservation et de traitement la collection jésuite, la possibilité technique et humaine de la rendre accessible au public sur place et à en rendre disponibles les notices sur Internet, la richesse de la collection de la bibliothèque et sa tradition d'accueil des

chercheurs étaient des atouts supplémentaires. La facilité d'accès à Lyon et l'emplacement central de sa bibliothèque, à deux pas de la gare, renforçaient encore le dossier.

3. L'existence à Lyon d'un ensemble universitaire important et diversifié qui, après s'être mobilisé pour accueillir cet ensemble prestigieux, garantit un vivier de chercheurs dans les domaines d'excellence de la bibliothèque des Fontaines. Ce dernier élément répondait parfaitement à l'attente première des jésuites.

La convention signée, le déménagement s'opéra rapidement et sans anicroches en décembre 1998-janvier 1999, permettant le transfert de 9846 mètres linéaires de livres et de périodiques. Deux ensembles importants ne gagnèrent pas Lyon : les *jesuitica* et les ouvrages de philosophie, désormais accessibles au Centre Sèvres à Paris.

Éléments de continuité

Conformément à la convention, la collection a conservé sa pleine cohérence physique dans les magasins et gardé son classement thématique et sa cotation de Chantilly⁵. Elle est abritée dans de bonnes conditions de conservation. La gestion de la collection est confiée au département du fonds ancien, qui a par ailleurs la responsabilité des imprimés jusqu'en 1920, des estampes anciennes, des manuscrits, mais aussi d'un fonds chinois constitué de documents du XX^e siècle.

Si le caractère patrimonial de la collection est évidemment fort, il est indissociable de l'aspect recherche. C'est donc dans la salle du fonds ancien, d'une cinquantaine de places, que l'ensemble de la collection est aujourd'hui consultable. L'accès aux collections continue à se faire encore

5. Cependant, afin qu'il n'y ait pas de confusion avec des cotes approchantes de la bibliothèque municipale, les cotes de la collection des Fontaines sont systématiquement précédées des lettres SJ.

3. Le Pul réunit notamment les Universités Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3, l'École normale supérieure Lettres et Sciences humaines, l'Université catholique de Lyon et la plupart des grandes écoles lyonnaises, dont l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

4. Le terme *prêt à usage*, préféré à celui de *dépôt*, reflète bien la volonté des deux parties de faire vivre la collection, qui prend le nom officiel de *Centre documentaire de la Compagnie de Jésus à Lyon*.

LA COLLECTION JÉSUITE DES FONTAINES, TROIS ANS APRÈS

par l'intermédiaire des catalogues sur fiches, alphabétique auteurs-anonymes et topographique, qui ont évidemment accompagné la collection et sont consultables à l'entrée de la salle du fonds ancien. Dans l'attente de l'informatisation complète des notices du fonds, il a été jugé préférable de servir la collection en un endroit unique pour favoriser une meilleure qualité de service et permettre aux chercheurs de travailler dans de bonnes conditions de tranquillité et avec l'entourage documentaire le plus complet.

Un budget particulier est dédié chaque année à l'entretien et à l'enrichissement de la collection, sur la base des 45 734,70 euros (300 000 francs) prévus dans la convention. Cette somme peut s'accroître de subventions, telle celle du Centre national du livre en 2000.

Le premier souci a été de maintenir la cohérence des acquisitions et, en premier lieu, d'assurer la poursuite des abonnements et des séries. Après comparaison avec ceux déjà existants à la bibliothèque municipale, 100 souscriptions à des séries en cours ont été poursuivies et 317 abonnements à des périodiques ont été pris ou repris⁶. Si la bibliothèque possédait naturellement les abonnements aux revues généralistes, elle s'est considérablement enrichie dans les domaines religieux et, à un degré moindre, philosophique⁷.

La décision a été prise de réserver à ces deux secteurs les acquisitions de livres, en considérant que la bibliothèque couvrirait déjà convenablement les autres domaines représentés dans la collection des Fontaines. Les acquisitions qui ne concernent que des ouvrages actuels se font en concertation avec le département Civilisation

Les images de tous
les saints et saintes
de l'année... faites par
Jacques Calot et mises en
lumière par Israël Henriet,
Paris, 1636. Page de titre.
© Bibliothèque municipale de
Lyon, Collection des Fontaines,
SJ AR 2/213.

de la bibliothèque, ce dernier achetant des documents mis en libre accès dans sa salle ou en prêt à domicile et laissant les ouvrages d'un niveau plus difficile rejoindre le fonds jésuite.

Enfin, la présence du conseil scientifique garantit une évolution de la bibliothèque conforme à l'esprit de la convention.

Évolutions

La première évolution à noter est évidente : la bibliothèque des Fontaines formait un tout, une entité, identifiable par ses collections, son entourage scientifique jésuite et sa localisation. Aller consulter à Chantilly exigeait un déplacement spécifique qui permettait de bénéficier d'un cadre de travail exceptionnel, dans un environnement calme et verdoyant. La collection des Fontaines est aujourd'hui une partie d'un vaste ensemble, riche de 2,2 millions de documents destinés à un public varié. Elle forme un élément majeur du département du fonds ancien,

mais celui-ci n'est qu'une composante de la bibliothèque municipale. Ce changement de statut de la bibliothèque des Fontaines et son inscription dans un nouveau contexte documentaire n'ont pas été forcément encore enregistrés par tous les chercheurs.

La structure du personnel responsable de la collection témoigne aussi d'une évolution : à Chantilly, une équipe de neuf personnes avait la responsabilité du fonctionnement de la bibliothèque ; à Lyon, deux personnes, recrutées spécialement, travaillent à plein temps sur la collection. C'est dire que la majorité des tâches a été absorbée par le personnel déjà en place, principalement l'équipe du fonds ancien qui assure notamment l'accueil et le renseignement du public et la distribution des ouvrages, mais aussi les services communs de la bibliothèque (personnel, acquisitions, périodiques, base bibliographique, rétroconversion, animations...) qui ont intégré dans leur fonctionnement le traitement de la nouvelle collection.

6. Sur 121 souscriptions, la bibliothèque municipale de Lyon en possédait déjà 20 ; sur les 431 abonnements, elle en possédait 95. 27 n'ont pas été repris en raison de leur intérêt très relatif et en concertation avec la bibliothèque du Centre Sèvres, 8 abonnements nouveaux ont été pris.

7. Les revues de philosophie ont effectivement été transférées, contrairement aux monographies.

Globalement, le nombre de postes consacré à la collection n'a sans doute pas baissé et a certainement gagné en diversité des fonctions. En revanche, l'entourage immédiat des pères jésuites à Chantilly n'existe évidemment plus et cet apport intellectuel, cette connaissance intime des sujets d'excellence de la bibliothèque, la fréquentation de réseaux spécialisés ont disparu. Dans le domaine des acquisitions, et notamment celui des dons et des échanges, cette perte d'identité jésuite est sensible.

Elle ne tient d'ailleurs pas seulement aux personnes, mais aussi à la nature de la collection. Si celle-ci est révélatrice des centres d'intérêt jésuite depuis deux siècles, si son classement thématique pourrait être en lui-même sujet d'étude, elle ne possède plus, on l'a dit, le noyau jésuite, les *jesuitica*. Le rôle des acquéreurs actuels n'est pas de constituer une bibliothèque sur les jésuites, mais bien de poursuivre l'enrichissement des points forts de la collection.

Les acquisitions nouvelles ne sont d'ailleurs pas intégrées physiquement aux documents de la collection des Fontaines et rejoignent les magasins du fonds moderne de la bibliothèque. Deux raisons expliquent cette séparation. La première est la différence de statut juridique des documents : les uns appartiennent toujours à la Compagnie de Jésus, les autres à la ville de Lyon. La seconde, plus pratique, tient au classement thématique de la collection des Fontaines qui obligerait à laisser libres des espaces d'accroissement dans toutes les cotes et serait donc gourmand en volume de stockage. La cohérence des deux parties est cependant maintenue grâce au catalogue qui les intègre dans la même collection⁸.

Faute de temps, il n'avait pas été possible d'effectuer un inventaire

8. Lors de la rétroconversion des fichiers de la collection des Fontaines, chaque notice est dotée d'un code SJ1 tandis que les nouvelles acquisitions portent le code SJ2. Les deux ensembles peuvent être ainsi regroupés informatiquement dans une même collection, que l'on peut isoler sur l'Opac et interroger spécifiquement.

complet de la collection à Chantilly et il avait été convenu que cette opération se ferait à Lyon. Elle est aujourd'hui achevée pour les livres : 187 730 fiches du fichier topographique correspondent bien aux ouvrages en place, 2 242 livres sont manquants et 2 547 sans fiche⁹. Le récolement des périodiques, avec un état précis des collections, se poursuit. Depuis décembre 2001, les notices de périodiques sont accessibles dans le Sudoc (Système universitaire de documentation), localisées sous la forme *Lyon-BM-Coll. des Fontaines*.

Le long et patient travail de rétroconversion est lui aussi entamé, avançant plus lentement que prévu, mais avec des résultats probants. Plus d'un quart des ouvrages est à ce jour disponible sur le catalogue informatisé de la bibliothèque¹⁰.

Un travail important d'inventaire et de premier traitement a été fait sur deux parties du fonds jusque-là peu étudiées et qui correspondaient à des spécialités du fonds lyonnais : le fonds chinois et le fonds iconographique. Le premier, centré sur la collection

part plusieurs dizaines de milliers d'estampes religieuses qui servent de base aux travaux des pères Cahier et Martin, et dont l'enrichissement fut poursuivi par les jésuites ; d'autre part 85 000 images (gravures, photographies, cartes postales, dessins) d'iconographie religieuse des XIX^e et XX^e siècles qui ont fait l'objet d'un travail descriptif très précis dans le cadre d'un mémoire de maîtrise d'Unité d'expérience professionnelle¹¹. Dans ce cadre, la collaboration avec l'Université a parfaitement fonctionné.

Au total, ces premiers travaux d'inventaire permettent de confirmer l'évaluation première de la collection, entre 400 000 et 500 000 documents.

Consultation et fréquentation

Le tableau 1 permet de comparer la fréquentation de la collection des Fontaines à Chantilly et à Lyon. Rappelons que la collection a perdu au

Tableau 1. Consultation et fréquentation de la collection des Fontaines

	Nb d'ouvrages	Nb de journées-lecteurs	Nb de livres par jour et par lecteur
Chantilly			
1994/1995	6 468	2 508	2,58
1995/1996	7 144	2 358	3,03
1996/1997	6 827	2 679	2,55
Lyon			
1999 (d'avril à décembre)	4 368	855	5,1
2000	6 938	1 338	5,18
2001	6 152	1 583	3,88

constituée par le sinologue André d'Hormon, était complété par des documents non cotés, dont le classement a été entrepris. Le second se divise en deux sous-ensembles : d'une

passage les *jesuitica* et les ouvrages de philosophie et précisons également un point important : les chiffres de Lyon n'incluent pas la communication des ouvrages ou des péri-

9. Sur cette base on peut évaluer la collection de livres à environ 240 000 volumes. Ce calcul est établi à partir de l'état de la rétroconversion du catalogue au 31 décembre 2002 : les 57 267 notices rentrées correspondent à 71 366 volumes.

10. <http://sibibh.si.bm-lyon.fr/>

11. Béatrice Duc-Delestre, *Inventaire et description générale d'un fonds iconographique appartenant à la Collection jésuite des Fontaines*, Mémoire de maîtrise d'histoire : Unité d'expérience professionnelle, Université Jean Moulin Lyon 3, 2001.

Tableau 2. Influence de la rétroconversion sur la communication des documents

Cote	Domaine	%, en nb de titres, de la collection des Fontaines	Date rétroconversion	% des communications 2000	% des communications 2001
A	Spiritualité	12,60 %	juillet 1999-printemps 2000	7,90 %	7,52 %
AB	Droit civil	0,95 %	printemps 2000	2,44 %	6,31 %
AD	Histoire régionale	2,24 %	printemps 2000	3,97 %	4,44 %
AF	Sciences	0,43 %	juin 2000	0,25 %	0,31 %
AK	Histoire de l'art	4,80 %	septembre 2000-avril 2001	2,21 %	7,16 %
B	Littérature française	7,15 %	avril 2001-janvier 2002	3,25 %	7,70 %
TS	Thèses	3,05 %	été 2000	6,54 %	8,33 %
Total		31,22 %		26,56 %	41,77 %

diques achetés depuis 1999¹². Malgré cela, on constate un nombre de consultations comparables. En revanche, le nombre de journées-lecteurs était plus élevé à Chantilly, mais le nombre des lecteurs lyonnais du fonds jésuite progresse régulièrement. Parallèlement, le nombre de livres consultés par jour et par lecteur tend à rejoindre les chiffres de Chantilly (trois ouvrages quotidiens) : on passe de cinq à moins de quatre ouvrages par jour.

Dans un premier temps, des chercheurs, surtout lyonnais, ont profité de l'arrivée de ce nouveau foyer d'étude mis à leur disposition et y ont effectué en priorité leurs recherches, puis ont utilisé les deux collections, tirant parti de leur complémentarité. Le recouvrement des deux fonds, même si son taux n'est pas encore exactement connu¹³, apparaît modéré, restant une aubaine pour les historiens du livre qui prennent soin de

comparer les différents exemplaires. En revanche, le spécialiste d'un sujet a plutôt tendance à ne consulter qu'un exemplaire et sa provenance (Chantilly ou Lyon) lui importe peu. Si, globalement, les chiffres de consultation du fonds ancien ont augmenté de 44 % entre 1998 et 2001¹⁴, ceux relatifs aux imprimés de la collection de Lyon ont diminué de 20 %. Les collections sont ainsi à la fois complémentaires et concurrentes. Plus rares sont d'ailleurs aujourd'hui les chercheurs qui se déplacent pour venir consulter spécifiquement la collection des Fontaines.

Dans un second temps, on assiste à une diversification du public. Celle-ci est due en premier lieu à l'informatisation du catalogue.

Le tableau 2 montre bien cette évolution : les sept séries déjà rétroconverties représentent, en nombre de titres, 31,22 % des collections. Avant leur rétroconversion, elles représentaient 26,56 % des communications, après 41,77 %. La diffusion des notices sur l'Opac induit immédiatement une hausse, qui peut aller au-delà du doublement (cas de la littérature et du droit) et fait venir dans la salle du fonds ancien un public nouveau, souvent des étudiants de premier cycle, qui ne consultait pas

14. Cette hausse s'explique par l'arrivée de la bibliothèque des Fontaines, mais aussi par l'extension des limites chronologiques du fonds ancien de 1800 à 1920 et par l'informatisation du catalogue.

Tableau 3. Répartition des communications en 2001 par domaine

Domaine	% des communications 2001
Religion	14,81 %
Histoire des religions	3,64 %
Histoire	16 %
Littérature	11,32 %
Droit	6,52 %
Art	7,16 %
Périodiques	28,53 %
Thèses	8,33 %
Autres	3,69 %
Total	100 %

les catalogues sur fiches. Dans ce cas, l'utilisation de la collection des Fontaines relève du hasard de la recherche informatisée et non d'une volonté délibérée de la consulter. Les secteurs alors les plus mis à contribution, comme le droit, l'histoire de l'art ou la littérature, ne représentent pas les pôles d'excellence particulière de la collection.

Les différentes composantes de la collection sont aujourd'hui sollicitées par les lecteurs dans des proportions variables (cf. tableau 3)¹⁵.

Il n'est pas surprenant de voir l'histoire, la littérature et l'art occuper une place importante (36 %), conforme à l'utilisation habituelle de la bibliothèque. Ces matières se retrouvent aussi dans les périodiques et les

15. Faute de statistiques pour les communications par domaine à Chantilly, il n'est pas possible d'établir des comparaisons.

12. Ceux-ci, inclus dans les magasins du fonds moderne, sont servis dans les autres salles. Faute d'informatisation de la distribution des ouvrages des magasins, nous ne possédons pas de chiffres sur le nombre de communications par domaines pour cette partie récente de la collection.

13. Sur les 57 267 notices traitées au 31/12/2001, 7 479 comportaient déjà un exemplaire informatisé à la bibliothèque, soit un taux de 13 %.

Ce chiffre est à prendre avec précaution, d'une part parce que les séries déjà rétroconverties ne sont pas forcément représentatives, d'autre part parce que l'informatisation des ouvrages anciens de la bibliothèque n'est pas encore achevée.

Paul Claudel, Sur la présence de Dieu, Ligugé, 1932. Page de titre et dédicace faite par Claudel à l'abbé Brémond. © Bibliothèque municipale de Lyon, Collection des Fontaines, SJ AR 5/116.

thèses, régulièrement consultées¹⁶. La part des sujets religieux est importante (18,5 %), mais semble en retrait par rapport à la consistance du fonds. L'absence d'informatisation d'une partie des séries religieuses peut être une explication, mais l'argument n'est pas pleinement convaincant si l'on s'appuie sur l'exemple de la série spiritualité, déjà rétroconvertie. Elle représente 12,6 % du fonds et moins de 8 % des prêts.

Deux raisons majeures à cet attrait relatif des collections religieuses peuvent être avancées. C'est d'abord la perte d'un outil entièrement dévolu à une collection, composé d'une salle de travail particulière et d'un nombre d'usuels spécialisés considérable. Faute de place dans la salle du fonds ancien, la majorité de ceux-ci a dû être laissée en magasin. Si l'entourage documentaire immédiat est plus varié et abondant en histoire du livre, il répond moins aux aspirations des

spécialistes en sciences religieuses. La richesse des bibliothèques lyonnaises en ce domaine, à commencer par celles de la Faculté catholique ou de l'Institut des Sources chrétiennes, où les chercheurs ont leurs habitudes, est une seconde raison. C'est à la bibliothèque municipale de créer les conditions pour favoriser la venue régulière de ces chercheurs. Cela passe d'abord par une meilleure connaissance de la collection et de son contenu. À cette fin, la bibliothèque a organisé de multiples visites pour les universitaires, étudiants et professeurs, de Lyon et d'ailleurs. Cette collaboration se révèle déjà efficace avec les historiens et a suscité la rédaction de plusieurs mémoires de maîtrise, de DEA (diplôme d'études approfondies) ou de thèses. Un colloque est programmé pour l'automne 2002, coorganisé par le Pul, la Compagnie de Jésus et la bibliothèque municipale¹⁷.

L'arrivée de la collection des Fontaines a provoqué diverses publications. La bibliothèque a créé une rubrique particulière sur son site

16. La série TS des thèses a été rétroconvertie rapidement pour combler le vide laissé par l'incendie de la bibliothèque universitaire de Lyon 2-Lyon 3 en juin 1999. La disparition des thèses et de la majorité des périodiques a entraîné un mouvement de report des étudiants vers la bibliothèque de La Part-Dieu.

17. « Les jésuites à Lyon XVI^e-XX^e siècles », Lyon, Bibliothèque de La Part-Dieu, 26-27 septembre 2002.

web, complétée d'une bibliographie¹⁸. Elle a accompagné la sortie d'un catalogue consacré aux ouvrages maçonniques de la collection¹⁹. Elle a également cherché à toucher un public moins averti. Après une première exposition d'accueil²⁰, la tenue de plusieurs conférences a permis de montrer des ouvrages tirés de la collection. Surtout, elle organise très régulièrement des visites approfondies dans le cadre des *Heures de la découverte* programmées depuis plusieurs années pour faire découvrir les différentes facettes de la bibliothèque. Plus de 75 groupes d'une quinzaine de personnes ont ainsi été accueillis.

Perspectives

La priorité est d'améliorer la visibilité de la collection, pour la partie venue de Chantilly comme pour les nouvelles acquisitions. Pour les imprimés, le travail de rétroconversion se poursuit, immédiatement accessible sur Internet. À terme, les notices devraient enrichir le CCFr (catalogue collectif de France) et trouver un public plus large. L'insertion récente des notices des périodiques dans le Sudoc permettra sans doute de relancer les demandes de prêt entre bibliothèques auxquelles le transfert de la bibliothèque a été préjudiciable. Ainsi, dans un avenir proche, les chercheurs auront-ils accès à distance à l'ensemble du catalogue.

La convention prévoit que les mêmes règles de consultation seront appliquées aux documents de la collection des Fontaines qu'à ceux de la bibliothèque. Il est donc envisagé de faire consulter les ouvrages imprimés après 1920 dans les autres salles de la

18. <http://www.bm-lyon.fr/>

19. Michel Chomarar, Jean-Paul Laroche, *Ouvrages maçonniques du fonds des jésuites (1727-1810) de la bibliothèque municipale de Lyon/Collection des Fontaines*, Lyon, Bibliothèque municipale, 2001 (Collection Bibliographica)

20. « Une bibliothèque jésuite : regards sur la collection des Fontaines », Lyon, Bibliothèque de La Part-Dieu, 1999.

LA COLLECTION JÉSUISTE DES FONTAINES, TROIS ANS APRÈS

bibliothèque afin de permettre une meilleure diffusion des ouvrages. Les acquisitions récentes sont déjà consultables dans ces conditions.

L'achèvement de la rétroconversion des catalogues ne marquera pas la fin du travail de signalement des collections. Le fonds iconographique commence à être mieux connu, mais le catalogage des estampes reste à faire. Un traitement dans un délai proche ne peut se faire sans l'apport de personnel compétent. La poursuite et l'intensification de la collaboration avec l'Université peuvent apporter une réponse à cette question.

Un travail de restauration sur des documents précieux a été entamé, même si l'état général de conservation de la collection est satisfaisant : 41 ouvrages ont déjà fait l'objet d'une restauration. La collection d'images des pères Cahier et Martin nécessite, elle, d'importants travaux, les gravures étant collées sur le recto et le verso de papiers de qualité médiocre.

La demande et les pratiques du public amèneront à faire évoluer la politique d'acquisition.

Il sera utile de renforcer les liens avec les autres bibliothèques lyonnaises, notamment pour harmoniser les acquisitions et ainsi définir progressivement les spécialités de chacune, pour le meilleur profit des chercheurs. Les liens déjà tissés avec le monde universitaire sont à maintenir et à renforcer, pour poursuivre des travaux de recherche sur les documents et pour assurer leur traitement.

Le temps écoulé depuis l'arrivée de la bibliothèque des Fontaines est encore trop court pour dégager des conclusions définitives, mais on peut d'ores et déjà tirer quelques enseignements.

La collection a trouvé sa place à Lyon et en particulier à la bibliothèque municipale. Le personnel, mais aussi les Lyonnais qui sont venus la découvrir, éprouvent une légitime fierté à avoir accueilli et à faire vivre cette collection prestigieuse. La bibliothèque municipale est ainsi confortée dans son rôle de bibliothèque patrimoniale et de recherche, sans qu'un déséquilibre se soit produit au sein de l'établissement au détriment de la lecture publique, comme le prouve le développement en cours du réseau des bibliothèques et médiathèques de quartier.

L'identité de la collection des Fontaines demeure forte. Elle est clairement perçue par le personnel comme une collection à part entière, parce qu'elle garde un lieu de stockage, un cadre de classement et un budget propres. Cette perception perdure aussi pour les chercheurs confirmés. Elle s'estompe en revanche, voire disparaît, pour les usagers habituels de la bibliothèque pour lesquels la collection se découvre progressivement au fur et à mesure de la rétroconversion et qui apprennent en consultant l'Opac que le document qui les intéresse fait partie de la collection jésuite des Fontaines. Le phénomène inverse se produit aussi : à l'occasion

d'une visite faite pour la collection jésuite, nombreux ont été les chercheurs à découvrir les possibilités offertes par le fonds lyonnais. Le rassemblement de ces deux entités documentaires a permis aux habitués de chacune d'entre elles de découvrir les richesses de l'autre.

L'identité de la collection se modifie : l'histoire, le personnel, le public de la bibliothèque municipale diffèrent de ceux de la bibliothèque des Fontaines et influent désormais sur le devenir de la collection. Les parties les plus consultées correspondent aux points forts traditionnels de la bibliothèque municipale (histoire, littérature, art), alors que les sciences religieuses restent relativement en retrait. Les acquisitions nouvelles se font en fonction de la collection des Fontaines, mais aussi en tenant compte des missions de la bibliothèque municipale et de l'environnement documentaire lyonnais.

L'essentiel reste de pouvoir proposer au public un outil adapté à ses besoins et donc évolutif. Ce serait d'ailleurs trahir l'esprit de la convention que de vouloir figer cette bibliothèque. Son intégration dans l'espace lyonnais correspond à un épisode supplémentaire de sa vie mouvementée, à une nouvelle étape de sa croissance. Cette volonté de servir, d'aller plus loin, de trouver un public plus large reste, en fin de compte, une valeur partagée...

Avril 2002